

### 2.2.3. Services, commerces

La commune des **Forges** possède un commerce de vente de produits locaux, ainsi qu'un bar-restaurant.

La commune présente une église et une mairie comme services publics dans son centre bourg. On retrouve aussi des hébergements locatifs touristiques.



**Commerces de Les Forges**  
Source : Artifex 2020



**Mairie de Les Forges**  
Source : Artifex 2020



**Eglise de Les Forges**  
Source : Artifex 2020

La ZIP se trouve à 781 m au Sud de l'entrée du centre-bourg des Forges.

La commune de **Vasles** possède plusieurs types de services publics et de commerces. Des commerces sont présents sur la commune : supérette, boucherie, restaurants. La commune présente des services tels qu'une école, un garage, un cinéma, un institut de beauté, un parc animalier, un club de pêche etc.

La commune de **Sanxay** possède quelques commerces comme une boulangerie, un café, un restaurant, une supérette. Elle propose aussi des services comme une école, une piscine publique, un bureau de poste, un hôtel et un camping.

Localement, aucun commerce ni service public ne se trouve dans le secteur de la ZIP.

## 2.3. Les énergies renouvelables

### 2.3.1. Energie photovoltaïque

Au 31 décembre 2020, en France, la puissance du parc solaire photovoltaïque français s'élève à 10 860 MW.

En région **Nouvelle-Aquitaine**, 68 905 installations sont en fonctionnement (4<sup>ème</sup> trimestre 2020), soit une puissance de 2 667 MW.

La carte ci-après met en évidence la puissance raccordée pour les installations photovoltaïques par département.

Le département des Deux-Sèvres regroupe 4 817 installations pour une puissance de 118 MW.

Un parc photovoltaïque est localisé à environ 5 km au Nord de la ZIP, sur la commune de Vasles. Il s'agit de panneaux sur bâtiments du GAEC Les laitiers. La carte ci-après localise ce parc.

Il existe également plusieurs installations photovoltaïques sur les toitures des bâtiments et des installations de la commune de Les Forges.

### 2.3.2. Energie éolienne

La puissance du parc éolien français franchit le seuil des 16 GW au cours de 2019, pour atteindre 17 610 MW au 31 décembre 2020.

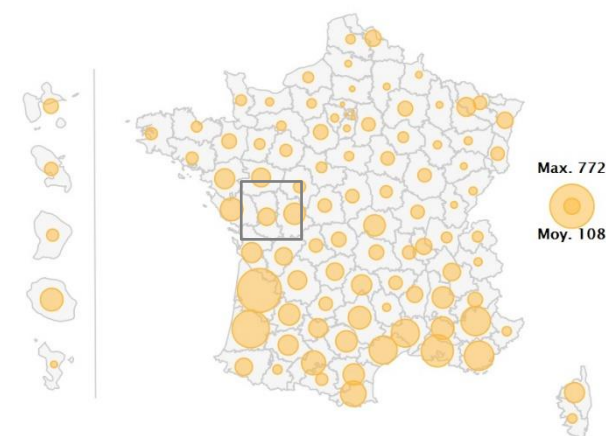
En région **Nouvelle-Aquitaine**, 136 installations sont en fonctionnement (4<sup>ème</sup> trimestre 2020), soit une puissance de 1 168 MW.

Le département des Deux-Sèvres regroupe 42 installations pour une puissance de 406 MW.

La carte suivante met en évidence la puissance raccordée pour les parcs éoliens par département.

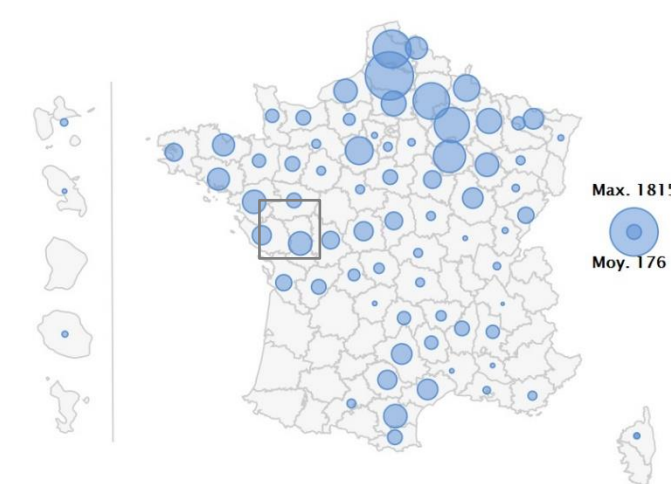
**Illustration 95 : Puissance solaire photovoltaïque totale raccordée par département au 31 décembre 2020**

Source : Ministère de la transition écologique et solidaire  
Puissance solaire photovoltaïque totale raccordée par département au 31 décembre 2020 en MW



**Illustration 96 : Puissance éolienne totale raccordée par département au 31 décembre 2020**

Source : Ministère de la transition écologique et solidaire  
Puissance éolienne totale raccordée par département au 31 décembre 2020 en MW

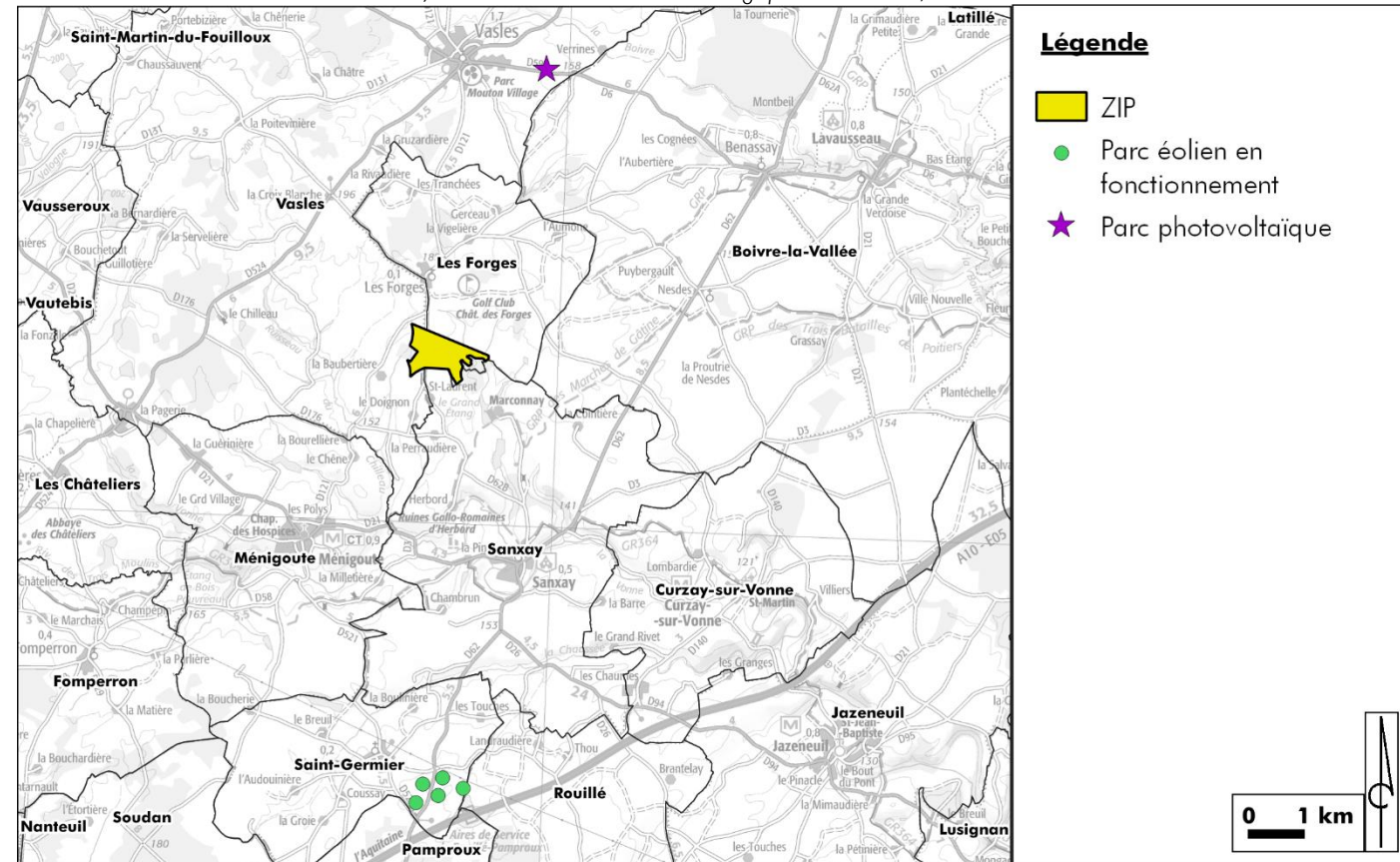


Le parc éolien le plus proche est localisé à 7,2 km au Sud de la ZIP, sur la commune de Saint-Germier.

L'illustration suivante localise les parcs photovoltaïques et éoliens les plus proches de la ZIP.

### Illustration 97 : Localisation des parcs photovoltaïques et éoliens dans le secteur de la ZIP

Source : VALECO, Ministère de la transition écologique et solidaire / Réalisation : Artifex 2020



## 2.4. Tourisme, loisirs

### • Le tourisme dans le département des Deux-Sèvres

Au sein du département des Deux-Sèvres, l'**écotourisme** et le tourisme lié au **patrimoine** sont majoritaires.

Le **Parc Naturel Régional du Marais Poitevin** attire de nombreux visiteurs chaque année. C'est un lieu aujourd'hui protégé. Avec son canal artificiel, il offre diverses activités de promenades à pied et en barques, canoës.

Au cœur de ce parc, la commune de **Coulon** est surnommée « la capitale de la **Venise Verte** » et est classée Grand Site de France.

La commune de **Thouars** est également attractive. Elle possède le **Toarcien**, à qui elle doit son nom. Il s'agit d'un stratotype de référence internationale de chronologie en géologie, qui renferme des fossiles préservés.

La ville de **Melle** accueille trois églises de renommée internationale classées **Monuments Historiques**. Surnommées la Triade romane, elles datent des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. L'une d'entre elles, l'église Saint-Hilaire, est inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco. L'histoire de la ville se révèle également avec ses **mines d'argent** des rois francs.

La ville de **Niort** renferme un patrimoine culturel attractif. Le **donjon de Niort**, un des plus beaux donjons jumeaux romans de France, surplombe le fleuve de la Sèvre-Niortaise. La ville présente aussi le Pilon, ancien échevinage, les Halles Baltard, et les églises des collines Notre-Dame et Saint-André.

### • Le tourisme aux abords de la ZIP

Le tourisme dans le secteur proche de la ZIP est basé principalement sur le **patrimoine culturel**.

La commune des **Forges** renferme le **Golf du Domaine des Forges** (implanté à 294 m au Nord de la ZIP). Il comprend le **Château des Forges** et son domaine de 250 ha, disponibles à la location courte durée. De plus, il présente un **Club de Golf** s'étendant sur une superficie de 110 ha.



Château des Forges

Source : Artifex 2020



Golf des Forges

Source : Artifex 2020

La commune bénéficie également de l'attractivité touristique du parc d'attraction du **Futuroscope**. En effet, le parc est localisé à 33 km au Nord-Est, sur la commune de Chasseneuil-du-Poitou, dans le département de la Vienne. Ce parc attirant de nombreux visiteurs toute l'année, la commune propose de nombreux **hébergements touristiques**.

La commune de **Vasles** possède plusieurs vestiges historiques comme le **Château de la Sayette**, le **Logis du XVII<sup>e</sup> siècle**, et l'**ancien hôtel des abbesses de Sainte-Croix**.

On retrouve également sur la commune le **Parc Mouton Village**. Il s'agit d'un site en pleine nature qui accueille diverses races ovines du monde entier.



Enfin, la commune de **Sanxay** possède le **Château de Marconnay** (à 850 m au Sud-Est de la ZIP), datant du XV<sup>e</sup> siècle, dans lequel se trouve un restaurant. Un **site archéologique gallo-romain** est également présent sur la commune (à 2,8 km au sud de la ZIP). Il s'agit d'une des agglomérations gallo-romaines majeures de l'antique territoire Picton, occupée du I<sup>er</sup> au IV<sup>e</sup> siècle.



**Château de Marconnay du XV<sup>e</sup> siècle**  
Source : Artifex 2020



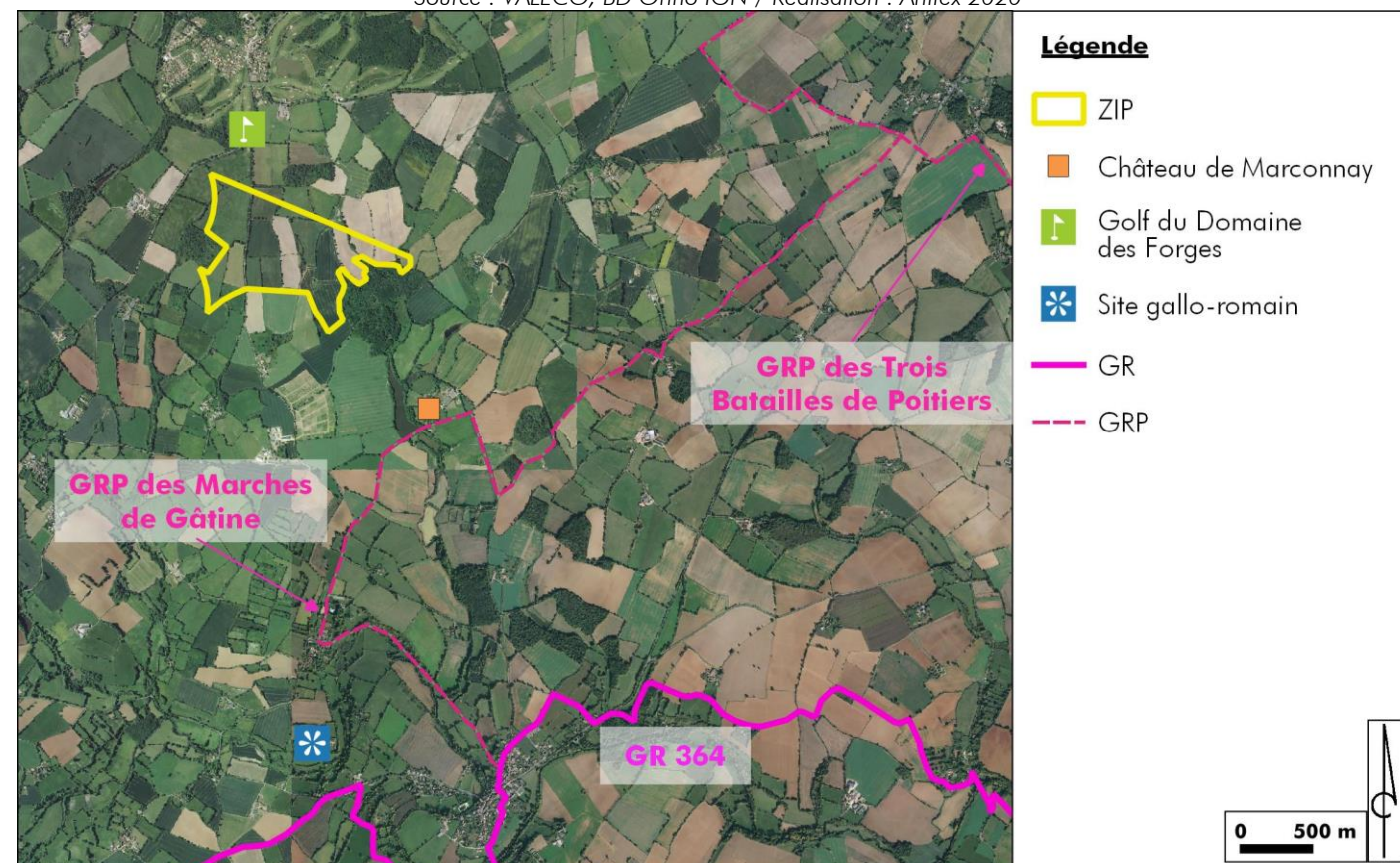
**Site gallo-romain**  
Source : Artifex 2020

Enfin, le **GRP des Marches de Gâtine** passe au plus près à 923 m au Sud-Est de la ZIP. Il s'agit d'une boucle de 199 km qui sillonne la campagne.

Les éléments touristiques les plus proches de la ZIP sont localisés sur la carte suivante.

#### Illustration 98 : Sites touristiques dans un secteur proche de la ZIP

Source : VALECO, BD Ortho IGN / Réalisation : Artifex 2020



**A RETENIR**

La ZIP se place à l'extérieur du centre-bourg de la commune des Forges, dans un contexte rural.

Le contexte économique est principalement porté par le secteur du commerce, des transport et des services divers, même si le secteur de l'agriculture, la sylviculture et la pêche est bien représenté.

Il existe une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) à 900m au Sud de la ZIP. Il s'agit de l'élevage de Porc EARL GAILLARD HVB.

Un parc photovoltaïque est localisé à environ 5 km au Nord de la ZIP, sur la commune de Vasles. Le parc éolien le plus proche est localisé à 6,8 km à l'Est de la ZIP, sur la commune de Boivre-la-vallée.

Le tourisme sur les communes des Forges, Vasles et Sanxay est tourné vers le patrimoine culturel grâce au château des Forges, au Château de Marconnay du XVIe siècle, au site gallo-romain de Sanxay et aux autres vestiges historiques de la commune de Vasles. La structure touristique la plus proche de la ZIP est le club de golf des Forges situé à 294 m au Nord.



### 3. Biens matériels

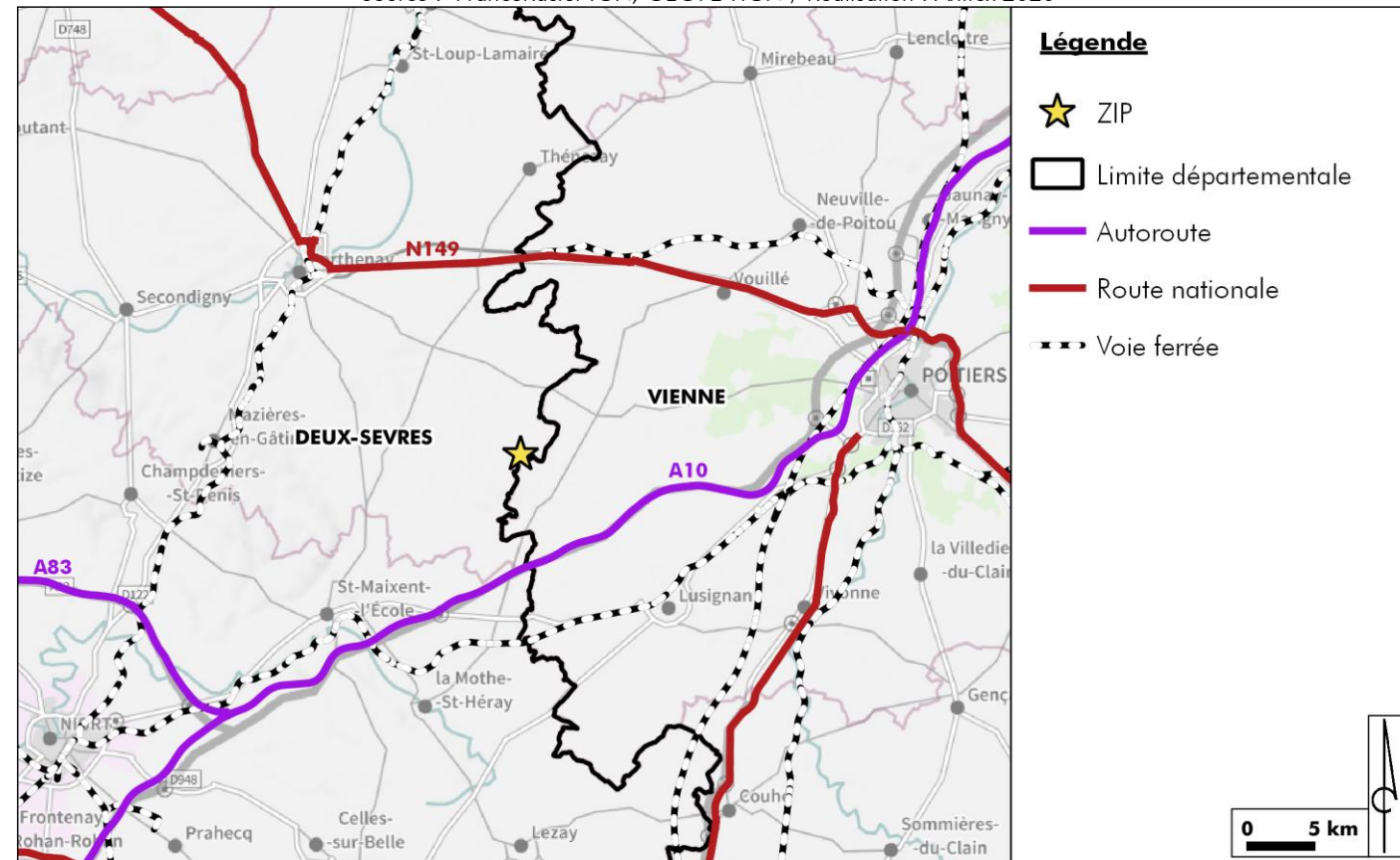
#### 3.1. Infrastructures de transport et servitudes

##### 3.1.1. Voies de circulation et trafic

La carte suivante permet de localiser les différentes infrastructures de transport du contexte éloigné dans lequel s'inscrit la ZIP. Ces dernières seront plus précisément décrites dans les paragraphes ci-après.

Illustration 99 : Infrastructures de transport dans le secteur éloigné de la ZIP

Source : FranceRaster IGN, GEOFLA IGN / Réalisation : Artifex 2020



- Autoroutes

L'autoroute la plus proche est l'autoroute A10. Elle circule à 8,5 km au Sud de la ZIP. Elle traverse les deux départements des Deux-Sèvres et de la Vienne, en reliant Niort à Poitiers, d'Ouest au Nord-Est.

- Routes nationales

La route nationale la plus proche est la RN149. Elle circule à 15 km au Nord de la ZIP.

Selon la Direction interdépartementale des Routes (DIR) Centre-Ouest<sup>5</sup>, le long de la N 149, le trafic routier moyen journalier annuel pour 2018, est de 8 415 véhicules dont 21,2 % de Poids Lourds.

- Voies ferrées

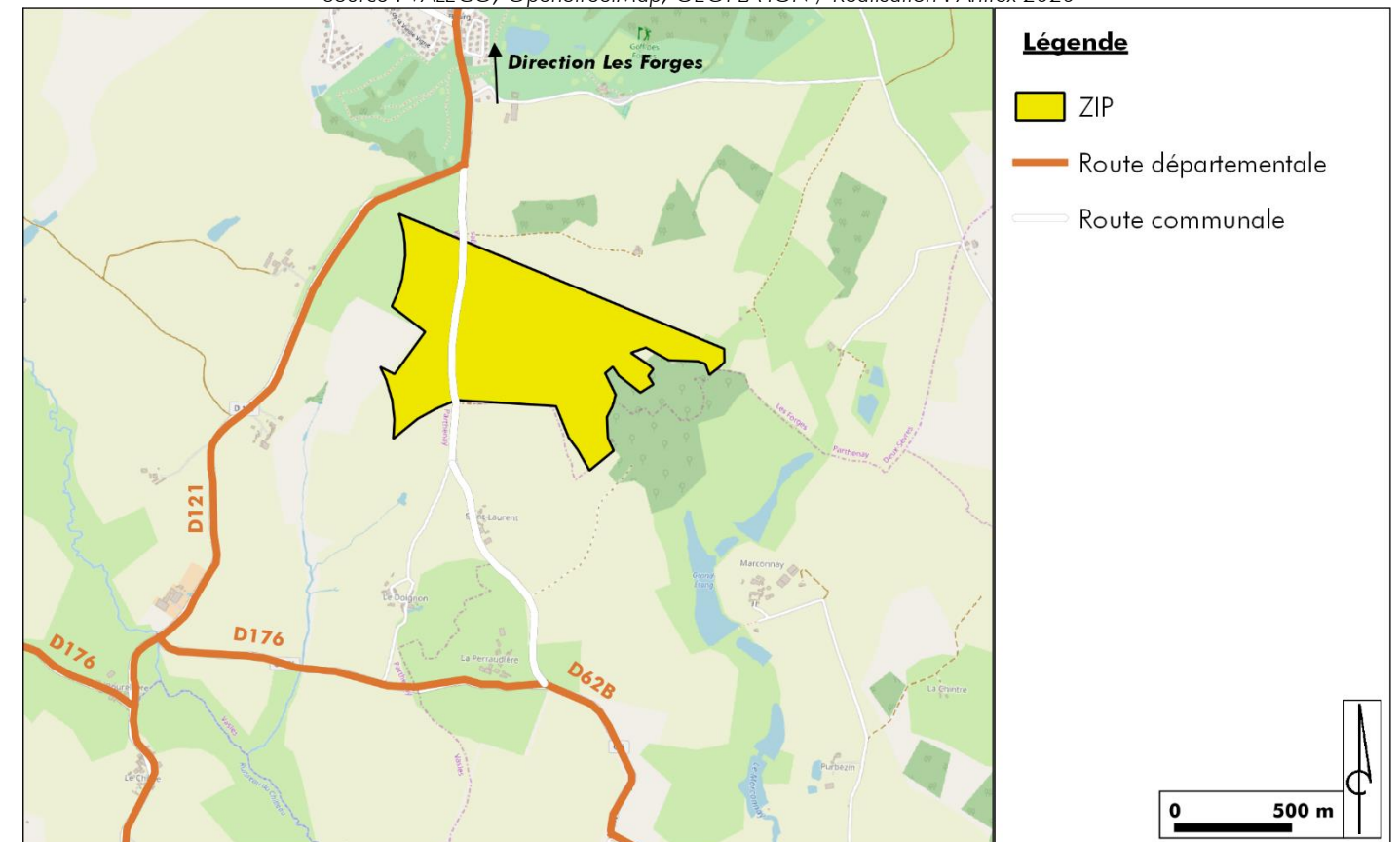
La voie ferrée la plus proche est localisée à environ 14 km au Sud de la ZIP. Elle relie Niort à Poitiers, d'Ouest au Nord-Est.

##### 3.1.2. Voies de circulation et trafic – Routes départementales et autres voies

La carte suivante permet de localiser les différentes infrastructures de transport du contexte proche dans lequel s'inscrit la ZIP. Ces dernières seront plus précisément décrites dans les paragraphes ci-après.

Illustration 100 : Infrastructures de transport dans le secteur rapproché de la ZIP

Source : VALECO, OpenStreetMap, GEOFLA IGN / Réalisation : Artifex 2020



- Routes départementales

La ZIP n'est pas directement reliée par des routes départementales. Mais un réseau de routes départementales circule dans le secteur proche.

La route départementale RD121 circule à 80 m à l'Ouest du site, et monte au Nord, en direction du bourg des Forges. La RD176 vient la croiser au Sud de la ZIP, et circule en direction de l'Est. Elle passe au plus près à 1 km de la ZIP. La RD62B passe à 944 m au Sud de la ZIP, et rejoint la RD176.

Les photographies ci-dessous illustrent ces routes départementales.



RD121

Source : Artifex 2020



RD176

Source : Artifex 2020



RD62B

Source : Artifex 2020

<sup>5</sup> <http://www.dir.centre-ouest.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/trafic2018.pdf>



- **Autres voies routières**

Une **route communale** (d'une largeur moyenne de 7 m) se situe au droit de la ZIP. Elle la traverse du Nord au Sud.

La ZIP s'intègre dans un secteur rural, caractérisé par la présence de nombreuses parcelles agricoles. Ainsi, plusieurs voies sillonnent le secteur, permettant l'accès et l'exploitation de ces parcelles. Ces **chemins sont en terre et sont non goudronnés** (d'une largeur d'environ 3 m). Ils sont essentiellement utilisés par les engins agricoles et sont **carrossables par temps sec**.

Un **premier chemin** non goudronné sans issue passe à 650 m au Nord de la ZIP, d'Est en Ouest. Il s'agit du chemin n°1, répertorié sur la carte en suivant, qui dessert la ruine de la Billoterie. Trois **chemins** non goudronnés sont présents au droit de la ZIP. Ils sont localisés sur la partie Ouest du site, et partent de la route communale. Ils sont numérotés et localisés sur la carte suivante.



Route communale au droit de la ZIP  
Source : Artifex 2020



Chemin n°1  
Source : Artifex 2020



Chemin n°2 au droit de la ZIP  
Source : Artifex 2020



Chemin n°3 au droit de la ZIP  
Source : Artifex 2020



Chemin n°4 en limite Sud de la ZIP  
Source : Artifex 2020

Le chemin n°4 permet d'accéder au mât de mesure. Ces voies principales sont localisées sur l'illustration suivante.

### 3.1.3. Transport aérien

- **Aéroports et aérodromes**

L'aéroport le plus proche de la ZIP est l'aéroport de **Poitiers-Biard**. Il est localisé au sein du département de **la Vienne**, à 25 km au Nord-Est de la ZIP. Cet aéroport est ouvert au trafic public et privé. Il enregistre également des vols nationaux et internationaux commerciaux. De taille modeste, le nombre de passagers augmente depuis 2001.

Un Aérodrôme est présent à 36 km au Sud-Ouest de la ZIP. Il s'agit de l'aérodrôme de **Niort – Marais Poitevin**. Il est ouvert à la circulation aérienne publique et est utilisé pour l'aviation d'affaires, le fret, le transport sanitaire ainsi que pour la pratique d'activité de loisirs et de tourisme. En 2011, plus de 33 600 mouvements, commerciaux et non commerciaux, ont été recensés.

- **Servitudes aéronautiques**

D'après le site Géoportail, la ZIP n'est concernée par aucune servitude d'utilité publique relevant de la **réglementation aéronautique civile**. A ce jour, aucune réponse de l'aviation militaire ne permet de conclure quant à une éventuelle servitude.

### 3.1.4. Transport fluvial

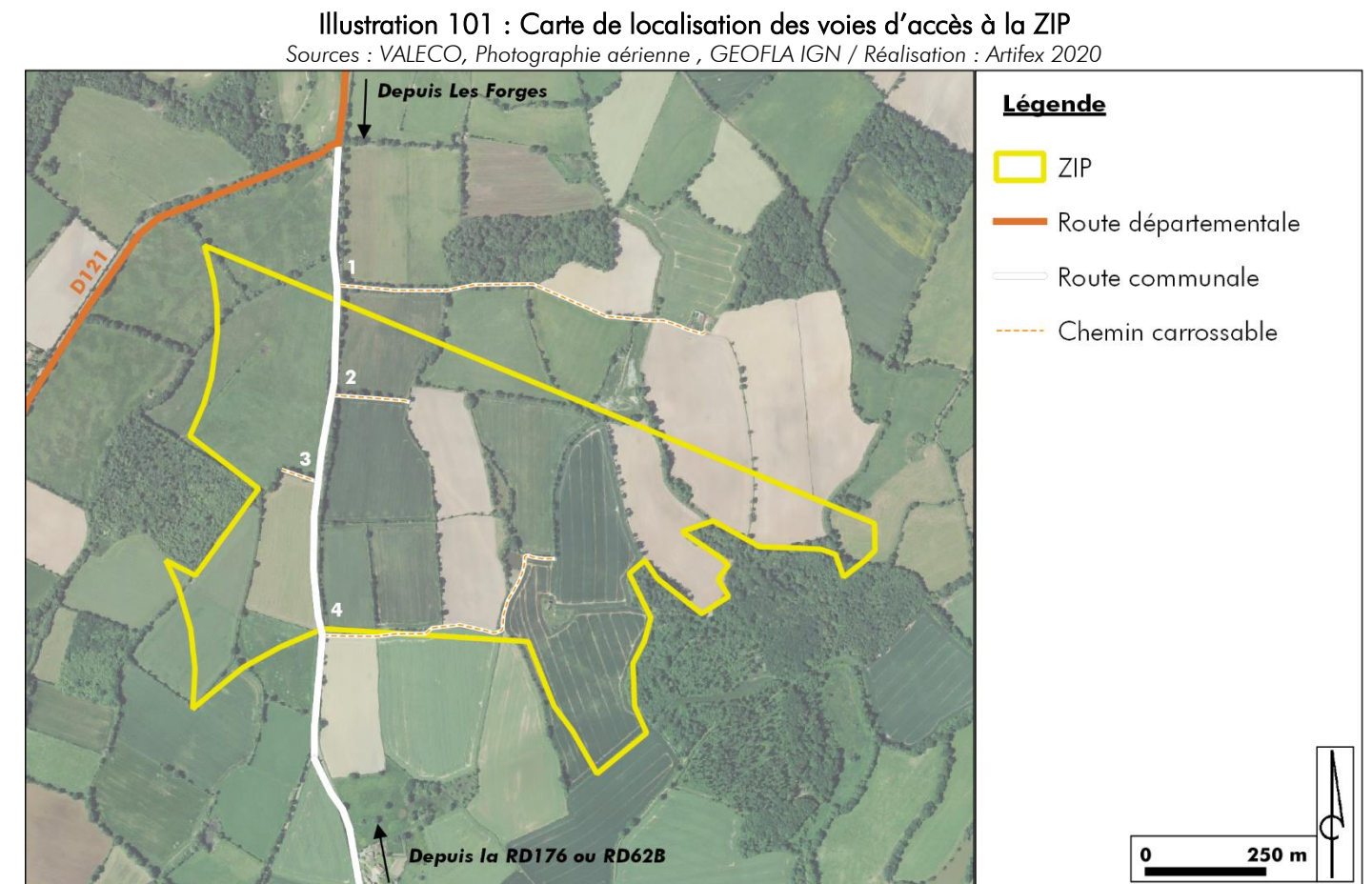
Selon les données de Voies Navigables de France, la **Sèvre Niortaise** est navigable de Niort, à 40 km au Sud-Ouest de la ZIP, jusqu'à la mer méditerranéenne.

Toutefois, au niveau du secteur proche de la ZIP, aucun cours d'eau navigable n'est répertorié.

### 3.1.5. Accès à la ZIP

L'accès au Nord de la ZIP se fait par la **RD121** depuis le bourg des Forges. Il faut ensuite emprunter la **route communale** qui traverse la ZIP du Nord au Sud.

Il est également possible d'accéder à la ZIP par le Sud, depuis la **RD176** à l'Ouest ou la **RD62B** à l'Est. Ensuite, l'accès se fait par la même route communale.





## 3.2. Réseaux et servitudes

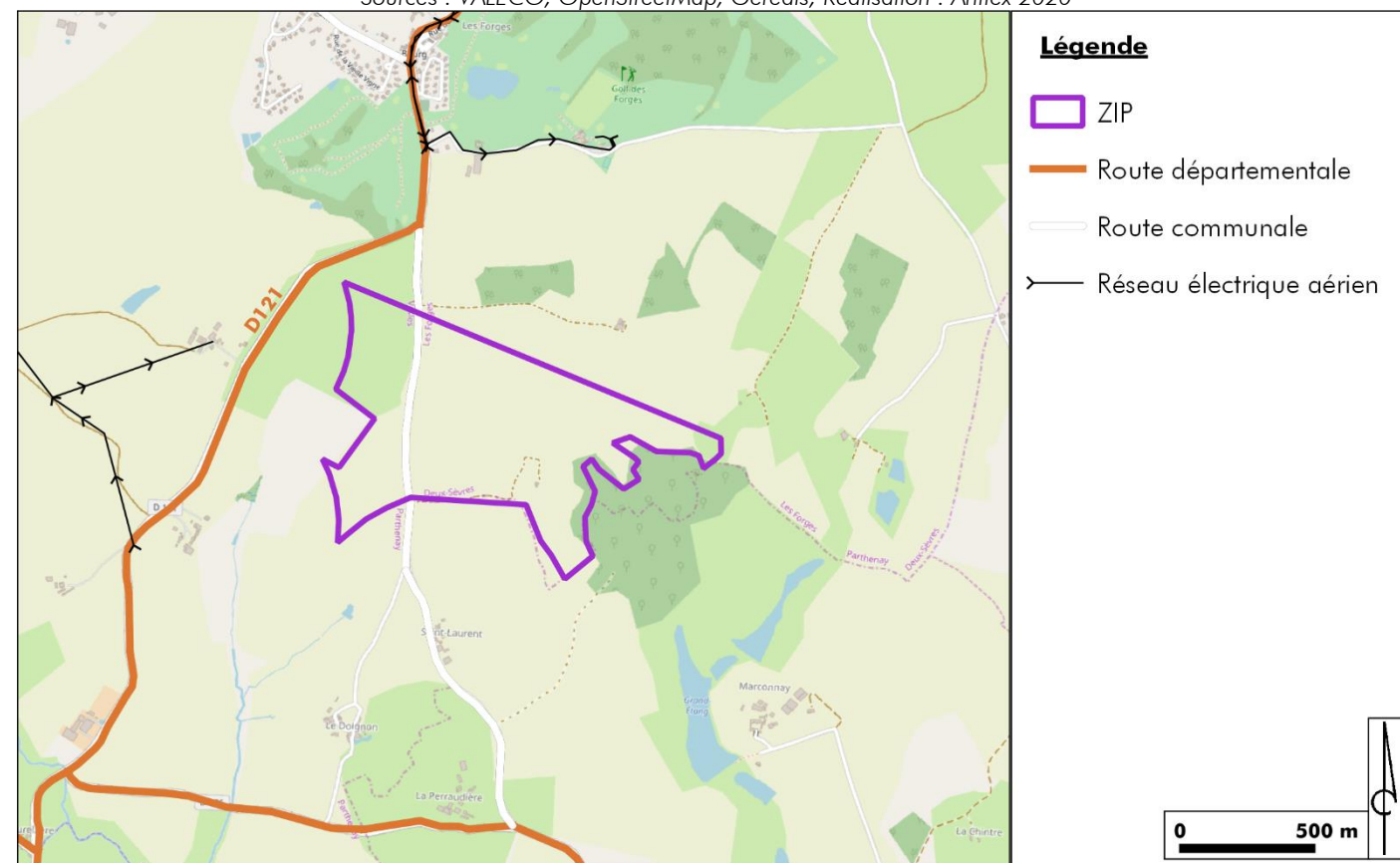
Dans le cadre de la présente étude, les gestionnaires des différents réseaux pouvant potentiellement se trouver au droit de la ZIP et présenter des sensibilités vis-à-vis de la mise en place d'un parc éolien ont été consultés. Leurs réponses aux courriers de consultations sont fournies en Annexe 9.

Des repérages terrains ont permis de relever les principaux réseaux en complément des réponses aux courriers de consultations.

L'illustration ci-après localise les différents réseaux identifiés dans les l'aire d'étude immédiate de la ZIP.

Illustration 102 : Localisation des principaux réseaux du secteur de la ZIP

Sources : VALECO, OpenStreetMap, Gérédis; Réalisation : Artifex 2020



### 3.2.1. Réseau électrique

Selon le gestionnaire **Gérédis** des Deux-Sèvres, des **lignes Hautes Tension A (HTA)** sont présentes à plus de 511 m de la ZIP.

Des **servitudes** sont associées à ces réseaux électriques. En effet, les ouvrages du projet devront respecter une distance permettant de réaliser les opérations d'installations et de démantèlement des ouvrages en toute sécurité.

Une distance minimum entre les éoliennes et les HTA est demandée, pour prévenir les dommages d'un effondrement d'éolienne. Elle correspond à la hauteur maximale de l'éolienne (pales comprises), augmentée d'une distance de 5 mètres.

Selon le gestionnaire **Réseau de Transport Electricité (RTE)**, aucun de leur ouvrage n'est exploité sur la ZIP.

### 3.2.2. Réseau d'eau potable

A ce jour, aucune réponse du gestionnaire du réseau d'eau potable n'a permis de localiser un éventuel réseau au niveau de la ZIP.

D'après l'Agence Régionale de Santé (ARS) Nouvelle Aquitaine Région consultée dans le cadre de la présente étude, la ZIP ne se situe « dans aucun périmètre de protection d'un captage d'eau destinée à la consommation humaine ».

### 3.2.3. Réseau d'assainissement

A ce jour, aucune réponse de gestionnaire de réseau d'assainissement n'a permis de localiser un éventuel réseau d'assainissement au droit ou dans le secteur de la ZIP.

### 3.2.4. Réseau de gaz

Selon le gestionnaire **GRT gaz**, aucune servitude liée au réseau de transport de gaz naturel haute pression ne concerne la ZIP.

### 3.2.5. Réseau téléphonique

A ce jour, aucune réponse de gestionnaire de réseau téléphonique n'a permis de localiser un éventuel réseau télécom au droit ou dans le secteur de la ZIP.

### 3.2.1. Liaison radar

D'après **METEO France**, le site d'étude se trouve à une distance comprise entre 17 et 20 km du radar le plus proche (Radar de Cherves), distance qui ne respecte pas la distance minimale d'éloignement fixée par l'arrêté du 26 août 2011. Il est toutefois un éloignement supérieur à la « distance de protection » fixée par le même arrêté.

**A RETENIR**

Un réseau de transport local permet de desservir la ZIP. Les routes RD121, RD176 et RD62B permettent d'accéder au secteur de la ZIP. L'accès à la ZIP se fait ensuite par une route communale qui la traverse.

Au sein de la ZIP, trois chemins non goudronnés permettent d'accéder aux parcelles agricoles de la ZIP.

Un réseau de ligne électrique aérienne Haute Tension est présent à plus de 500 m de la ZIP.



## 4. Terres

### 4.1. Agriculture

#### 4.1.1. L'agriculture des Deux-Sèvres et de la Vienne

Avec 6 439 et 5 160 exploitations agricoles en 2010, l'agriculture constitue une activité essentielle des départements des Deux-Sèvres et de la Vienne. Ces deux départements font partie des territoires les plus agricoles de la région Nouvelle-Aquitaine (avec en moyenne plus de 54 ha de SAU par km<sup>2</sup>).

Selon l'atlas de l'agriculture de la région Nouvelle-Aquitaine de l'Agreste de 2016<sup>6</sup>, le secteur de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche représente respectivement 2 203 et 1 614 salariés soit 1,3 % et 1,1% des effectifs salariés départementaux totaux.

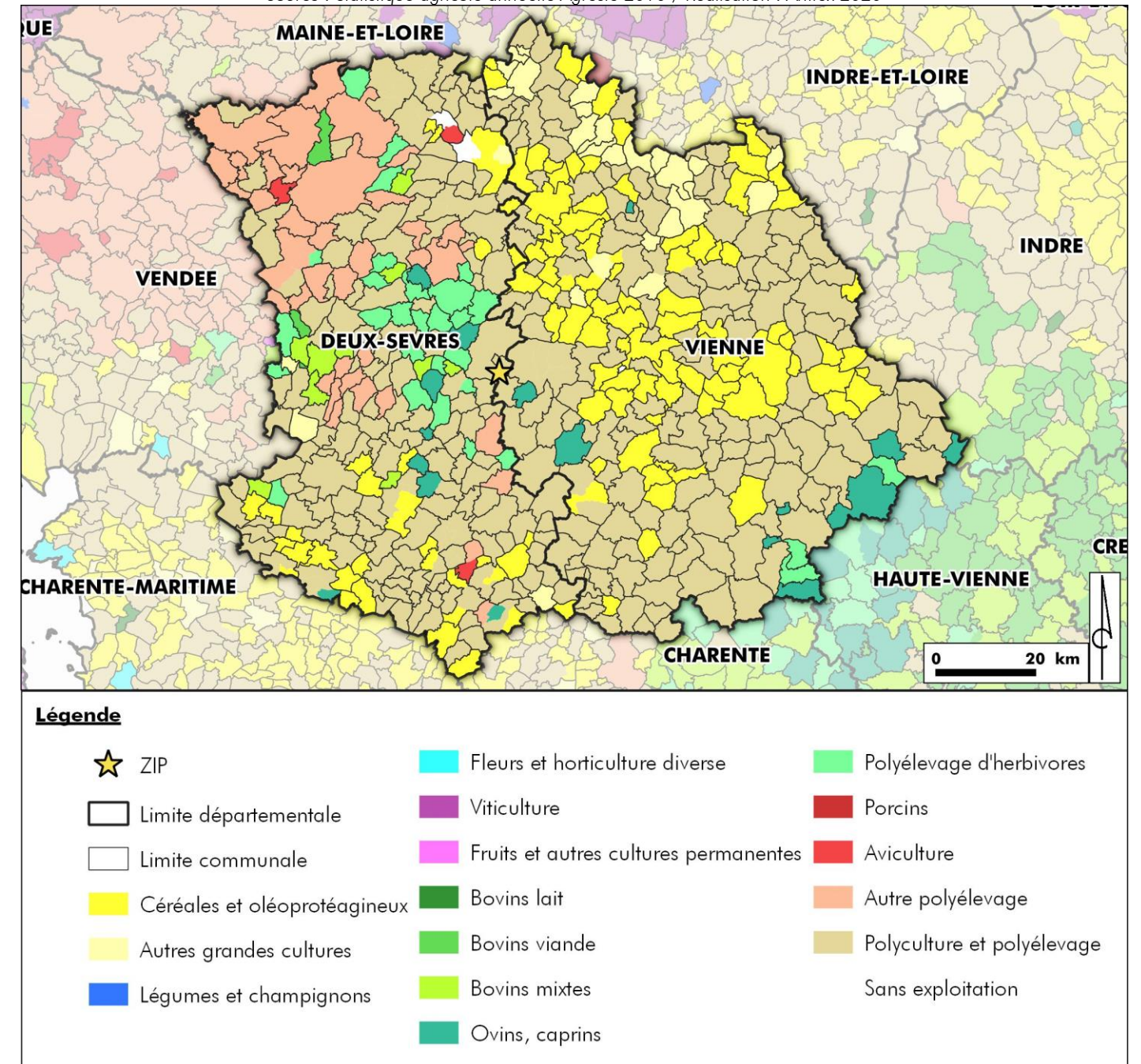
En termes d'établissements, les Deux-Sèvres et la Vienne renferment 6 048 et 4 558 exploitations en 2013, soit une baisse de 6 et 10% rapport à 2010.

Dans ces départements l'agriculture est principalement orientée vers le polyculture et les grandes cultures. L'élevage bovin est cependant présent, mais reste à la marge. Dans le Nord des Deux-Sèvres, les élevages hors-sol (production de volailles) dominent.

L'illustration suivante permet de représenter la diversité de l'agriculture des départements des Deux-Sèvres et de la Vienne.

Illustration 103 : Orientation technico-économique par commune

Source : Statistique agricole annuelle Agreste 2010 / Réalisation : Artifex 2020



<sup>6</sup> [http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/01\\_-\\_La\\_place\\_de\\_l\\_agriculture\\_dans\\_la\\_grande\\_region\\_cle0eb4fa.pdf](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/01_-_La_place_de_l_agriculture_dans_la_grande_region_cle0eb4fa.pdf)



#### 4.1.2. Le contexte agricole local

Le nombre d'exploitations a largement diminué depuis la fin des années 1980 sur les communes des Forges, de Vasles et de Sanxay (respectivement -57 %, -51 % et -42 %). Par contre, la Superficie Agricole Utile (SAU) a augmenté sur les communes des Forges et de Sanxay (+0.1% et +12 %). Cela traduit une augmentation de la taille des exploitations agricoles. Tandis que la superficie a diminué de 13% sur la commune de Vasles.

Le contexte agricole de la ZIP, d'après le recensement agricole de 2010, présente les caractéristiques suivantes :

Communes	Nombre d'exploitations agricoles	Unité de travail annuel (UTA)	Superficie Agricole Utile (en ha)	Cheptel (en UGB)	Superficie en terres labourables (en ha)	Superficie en cultures permanentes (en ha)	Superficie toujours en herbe (en ha)
Forges	15	18	1007	666	911	1	95
Vasles	90	105	6575	6492	6166	s*	408
Sanxay	27	36	2500	2219	2275	s*	223

\*s : donnée soumise au secret statistique

L'orientation technico-économique des communes de la ZIP se tourne vers le **polyculture et polyélevage**.

Plus localement, **l'activité agricole est présente sur la ZIP**. En effet, elle s'inscrit dans secteur agricole bocager associé à des cultures de céréales et des prairies.

Les informations concernant les îlots déclarés en 2018 au sein de la ZIP sont présentées dans le tableau ci-dessous et illustrés sur les photographies et la carte suivantes.

Type d'agriculture	Surface (ha)	Pourcentage de la ZIP
Blé tendre	30,02	42 %
Maïs grain et ensilage	6,23	8,8 %
Autre céréales	0,14	0,2 %
Colza	3,74	5,3 %
Tournesol	8,54	12,1 %
Protéagineux	0,02	0,03 %
Gel	0,63	0,9 %
Fourrage	0,37	5,4 %
Prairies permanentes	4,71	6,7 %
Prairies temporaires	9,44	13,3 %
Divers	0,14	0,2 %
<b>TOTAL</b>	<b>67,43</b>	<b>90,3 %</b>



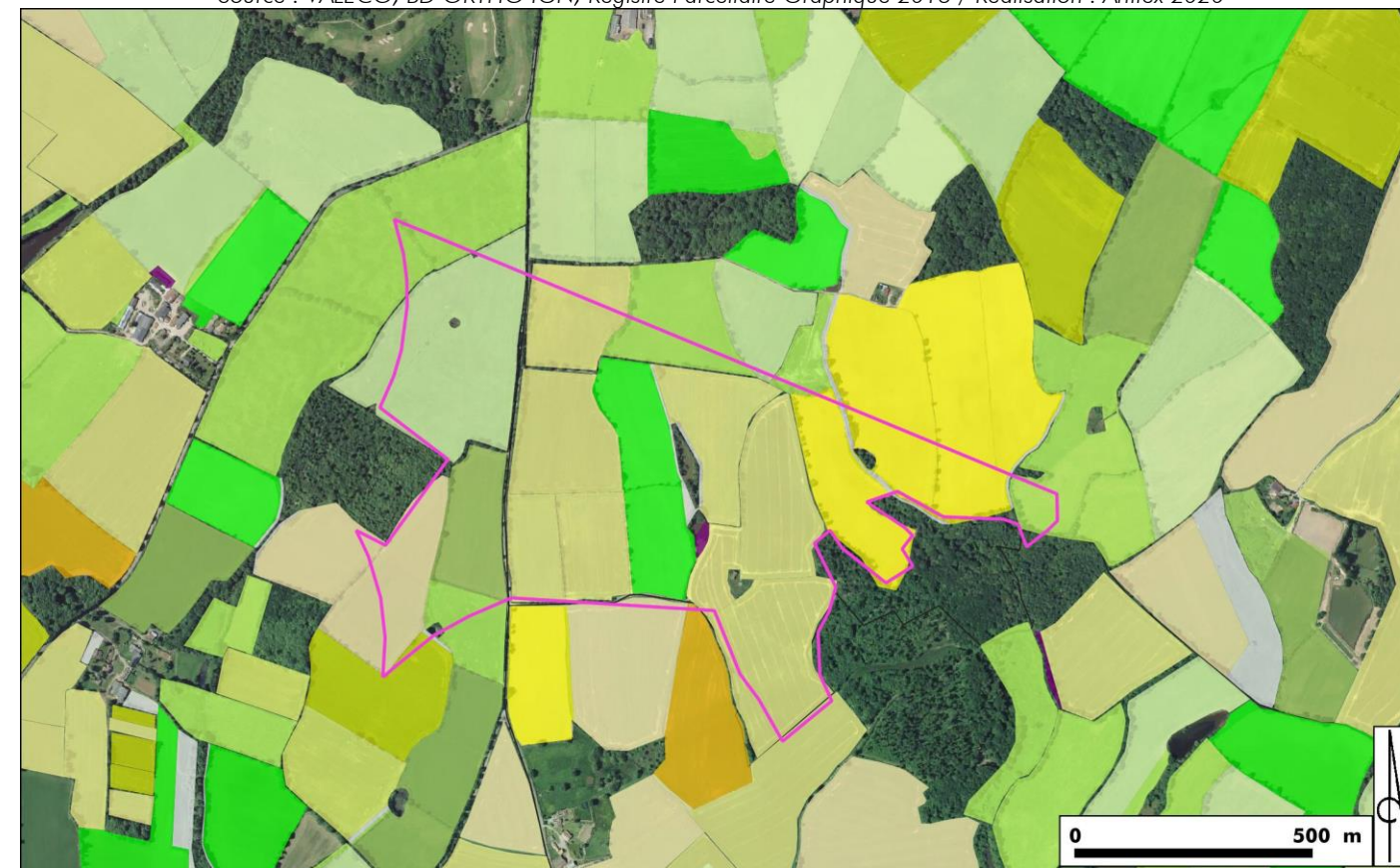
Prairie à l'Ouest de la ZIP  
Source : Artifex 2020



Culture de Blé à l'Est de la ZIP  
Source : Artifex 2020

#### Illustration 104 : Carte de l'occupation de l'espace agricole de la ZIP et de ses abords

Source : VALECO, BD ORTHO IGN, Registre Parcellaire Graphique 2018 / Réalisation : Artifex 2020



Légende					
	ZIP		Fourrage		Prairies permanentes
	Autres céréales		Fruits à coque		Prairies temporaires
	Autres cultures industrielles		Gel (surfaces gelées sans production)		Protéagineux
	Autres oléagineux		Légumes ou fleurs		Tournesol
	Blé tendre		Légumineuses à grains		Vergers
	Colza		Maïs grain et ensilage		Vignes
	Divers		Orge		Plantes à fibres
	Estives et landes				



### 4.1.3. Servitudes agricoles

Selon l'Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO), la commune de Les Forges est concernée par les aires agricoles des produits suivants :

Commune concernée	Produit protégé	Statut de la protection
Les Forges et Vasles (79) Sanxay (86)	Agneau du Poitou-Charentes	IGP
	Beurre Charentes-Poitou	AOC - AOP
	BEURRE DES CHARENTES	AOC - AOP
	BEURRE DES DEUX SEVRES	AOC - AOP
	Chabichou du Poitou	AOC - AOP
	Jambon de Bayonne	IGP
	Porc du Sud-Ouest	IGP
	Val de Loire	IGP
Volailles du Val de Sèvres	IGP	

IGP : Indication géographique protégée

AOC : Appellation d'origine contrôlée

AOP : Appellation d'origine protégée

Etant donné la présence d'activité agricole sur la ZIP, ces derniers peuvent être concernés par les aires agricoles de ces produits.

## 4.2. Espaces forestiers

### 4.2.1. Contexte forestier général

Selon l'Institut National de l'Information Géographique et Forestier (IGN), la région Nouvelle-Aquitaine est la 6<sup>ème</sup> région la plus boisée de France<sup>7</sup>, avec 34 % de sa superficie couverte par la forêt (2 880 000 ha). Le pin maritime est la principale essence cultivée, derrière suivent le chêne pédonculé et le châtaignier. 92% de la forêt appartient à des propriétaires privés.

D'après l'inventaire forestier réalisé de 2009 à 2013 sur l'ancienne région Poitou-Charentes<sup>8</sup>, les Deux-Sèvres et la Vienne possèdent un taux de boisement départemental respectif de 9% et 18%, avec 55 000 ha et 129 000 ha de surface forestière. Plus de 85 % des forêts sont des boisements privés.

La surface forestière de production est majoritairement orientée vers des peuplements purs de feuillus.

### 4.2.2. Les boisements de la ZIP

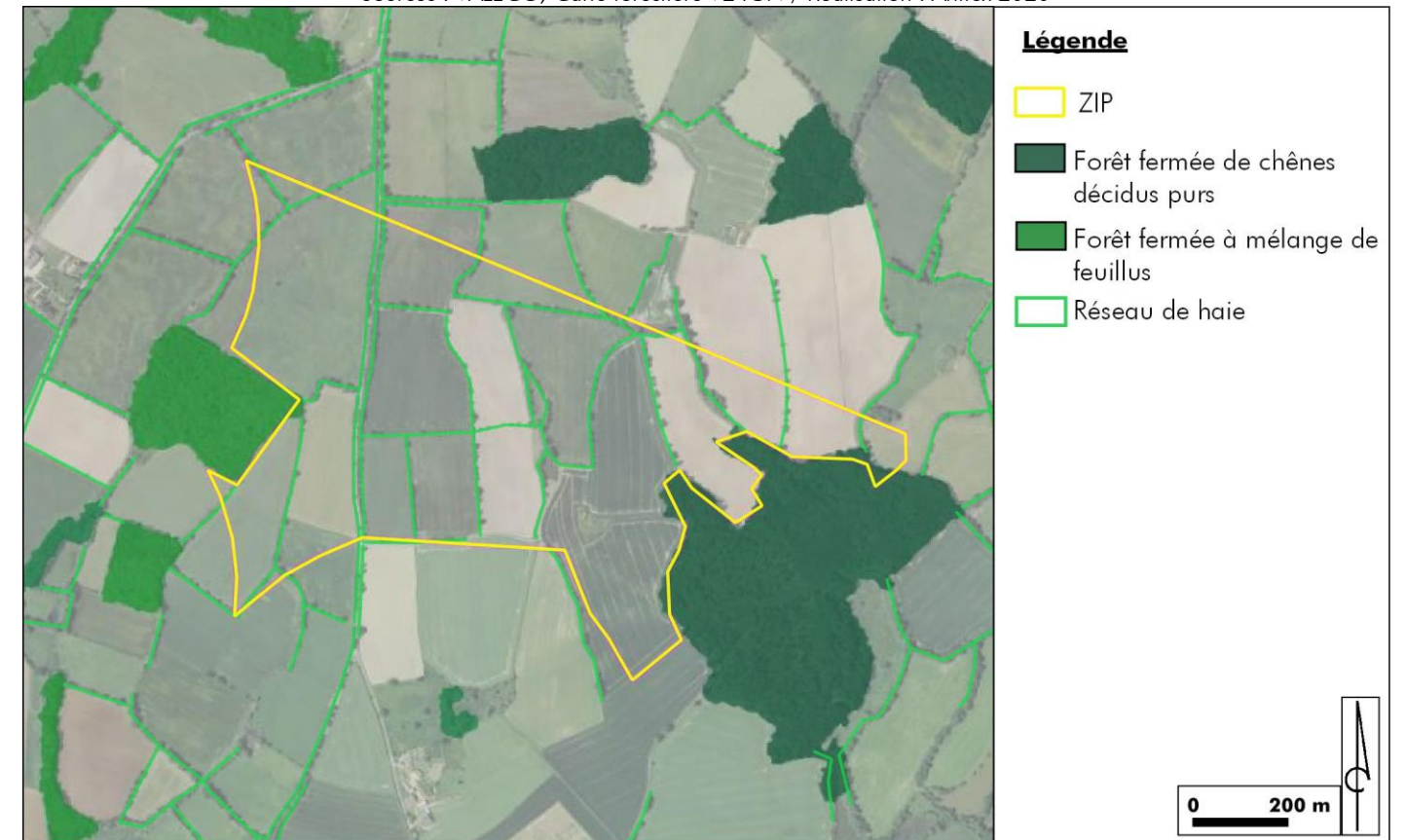
La ZIP se situe au sein de la sylvoécocorégion de **G11-Châtaigneraies du Centre et de l'Ouest**. La partie poitevine de cette sylvoécocorégion est peu élevée avec 180 m d'altitude en moyenne, les sols reposent au Nord sur un granite à deux micas. La forêt y est surtout composée de petits ensembles (bosquets épars et boisements morcelés) et de rares massifs essentiellement feuillus, avec une présence prépondérante des chênes rouvre ou pédonculé et un accompagnement de châtaigniers.

Localement, les espaces boisés sont organisés en bosquets épars. **Aucun boisement n'a été identifié au sein de la ZIP.** Des bosquets de feuillus se trouvent néanmoins en limites Sud-Ouest et à l'Est de la ZIP. **La ZIP renferme toutefois un maillage bocager assez dense.**

L'illustration suivante présente les différents éléments boisés présents au droit et aux abords de la ZIP.

### Illustration 105 : Carte des types de formations boisées au sein et aux abords de la ZIP

Sources : VALECO, Carte forestière V2 IGN / Réalisation : Artifex 2020



Haie bocagère  
Source : Artifex 2020



Vue sur un bosquet à l'Est de la ZIP  
Source : Artifex 2020

<sup>7</sup> Panorama forestier des 13 régions, IGN, 2019, disponible sur : <https://inventaire-forestier.ign.fr/spip.php?article994>

<sup>8</sup> [https://inventaire-forestier.ign.fr/IMG/pdf/RES-RA-2013/RS\\_0913\\_RA\\_54.pdf](https://inventaire-forestier.ign.fr/IMG/pdf/RES-RA-2013/RS_0913_RA_54.pdf)

**A RETENIR**

La ZIP se trouve sur des terrains agricoles qui représentent 90 % de sa surface.

La ZIP comprend un réseau de haies associé à ces cultures.

Aucun boisement n'est présent au droit de la ZIP.



## 5. Population et santé humaine

### 5.1. Habitat

#### 5.1.1. Implantation de l'habitat

Les habitants des communes des Forges, de Vasles et de Sanxay se concentrent essentiellement dans les centres-bourgs.

La ZIP est localisée dans un secteur rural où les habitations sont organisées en **hameaux**, dont les plus proches sont :

- La Forêt Bourneau à 144 m au Nord-Est ;
- La Forêt Caillet à 451 m au Nord-Est ;
- Saint-Laurent à 435 m au Sud ;
- La Baubertière à 461 m au Sud-Ouest ;
- Les Touches Cochins à 370 m à l'Ouest

La Billoterie localisée à 235 m au Nord comprend un ancien abri agricole en ruine.

Enfin, la ZIP se trouve à 781 m au Sud de l'entrée du centre-bourg des Forges et 4,9 km au Sud du centre de Vasles.

Notons que deux bâtiments sont présents sur la ZIP :

- Une ancienne maison en ruine à la Naulerie, à proximité du mât de mesure, au Sud-Est. Cette dernière, est comme indiqué en Annexe 12, vouée à est détruite.
- Un ancien abri en ruine au Nord-Ouest.

Le bâti recensé dans le secteur de la ZIP est localisé sur la carte page suivante et illustré sur les photographies ci-dessous.



**Village des Forges**  
Source : Artifex 2020



**La Baubertière**  
Source : Artifex 2020



**La Forêt Bourneau**  
Source : Artifex 2020



**Chemin vers La Forêt Caillet**  
Source : Artifex 2020



**Ancien bâtiment agricole de La Billoterie**  
Source : Artifex 2020



**Hameau de Saint-Laurent**  
Source : Artifex 2020



**Ruine de la Naulerie**  
Source : Artifex 2020

#### 5.1.2. Evolution future de l'habitat

La carte communale des Forges a été approuvée le 21 juin 2005 et le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Vasles prescrit le 24 février 2010.

Selon les documents d'urbanisme en vigueur, les terrains de la ZIP ne se trouvent pas au niveau d'une zone d'extension de l'habitat (puisque situés en Zone N sur le territoire des Forges et en zone A sur la commune de Vasles).

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Gâtine, porté par le syndicat mixte d'action pour l'expansion de la Gâtine a été approuvé le 5 octobre 2015. Le périmètre du SCoT comprend 82 communes réparties dans 5 communautés de Communes. Il renferme donc les communes des Forges et de Vasles. D'après le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO), la densification urbaine est privilégiée (plutôt que l'étalement). Les communes des Forges et de Vasles ne constituent pas un pôle d'urbanisation.

Les communes des Forges et de Vasles appartiennent à la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine, dont le conseil communautaire a décidé, par délibération le 25 octobre 2018, de mettre en place un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Actuellement en cours d'élaboration, son approbation était initialement prévue pour 2023. En effet, le PLUi a pris du retard, il est actuellement en phase 2. Le 18 novembre 2021 a eu lieu le débat sur les orientations du PADD. Début 2022 sera consacré à l'écriture réglementaire et la définition des zonages.



### Illustration 106 : Carte de localisation du bâti aux abords de la ZIP

Sources : VALECO, cadastre.gov, BD ORTHO IGN / Réalisation : Artifex 2020

